

Nous refusons d'être complices.

Déclaration des artistes en Suisse en réponse à l'appel des Palestiniens à la solidarité.

Au moment où Israël, avec le festival « Culturescapes Israel », mène en Suisse une vaste opération visant à promouvoir son image, au moment où, avec le programme « Swiss Season », des artistes suisses sont invités à présenter leurs créations en Israël dans des cadres prestigieux, les artistes et acteurs culturels signataires de la présente déclaration, choisissent d'exprimer leur rejet des politiques d'État israéliennes qui violent depuis plus de 60 ans les droits du peuple palestinien.

L'image flatteuse d'un pays où la créativité s'épanouit librement, qu'Israël s'efforce d'entretenir, contraste avec la réalité que doit endurer le peuple palestinien : les réfugiés sont toujours interdits de droit au retour, ceux qui vivent en Israël subissent des ségrégations légales et culturelles ; la bande de Gaza est toujours sous blocus, les Territoires palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem Est sont toujours sous occupation militaire. Au mépris du droit et des protestations, Israël poursuit la colonisation et la construction du Mur de séparation en Cisjordanie et à Jérusalem. Nous reconnaissons dans ces politiques les traits d'un régime d'Apartheid, tel qu'il est défini dans le droit international.

Pour faire face à cette situation d'oppression, et pour lutter contre l'impunité dont bénéficie l'État d'Israël auprès des grandes puissances, la société civile palestinienne a lancé un appel à la solidarité par le moyen du boycott, des désinvestissements et des sanctions contre l'État israélien (BDS). Nous observons que le boycott pacifique, quand il est suivi par de nombreuses personnes, constitue un moyen de pression efficace sur les puissants. La société israélienne Agrexco, qui exploitait les terres cultivables dans les territoires occupés vient de faire faillite ; la multinationale Veolia, qui est impliquée dans la construction du tramway qui relie les colonies illégales au centre de Jérusalem, a aussi subi avec succès la pression des adhérents du BDS. Le BDS est même relayé par des citoyens israéliens réunis dans le groupe Boycott from Within, qui poursuivent leur action en dépit de la loi anti-boycott votée récemment par le parlement israélien. De leur côté, les artistes et intellectuels palestiniens ont lancé, à l'intention de leurs confrères du monde entier, l'Appel palestinien au boycott culturel et académique de l'État d'Israël (PACBI), auquel ont répondu des personnalités reconnues au niveau international comme John Berger, Bjork, Elvis Costello, Brian Eno, Eduardo Galeano, Mike Leigh, Ken Loach, Henning Mankell, Massive Attack, Arundhati Roy, Carlos Santana. L'actuelle offensive de séduction médiatique israélienne en Suisse nous donne l'occasion de répondre à notre tour à cet appel des Palestiniens à la solidarité.

Nous refusons d'être complices. Conscients de notre responsabilité politique d'artistes et de citoyens, nous exprimons notre adhésion au boycott et nous nous engageons à refuser de présenter nos créations en Israël tant que persistera l'occupation et la colonisation des Territoires palestiniens, tant que l'égalité des droits sera refusée aux citoyens palestiniens vivant en Israël et tant qu'Israël refusera le droit au retour des réfugiés palestiniens.

Premiers signataires (« Le Courrier » de Genève, samedi 19 novembre 2011) : Myriam Abourousse (artiste plasticienne) ; Joël Aguet (historien du théâtre, dramaturge) ; Ariane Arlotti (photographe) ; Oke Asso (artiste peintre) ; Pascal Auberson (chanteur, compositeur) ; Jacques Basler (sculpteur) ; Julien Basler (metteur en scène, comédien) ; Carmen Bayenet (peintre) ; Ahmed Belbachir (comédien) ; Martine Benoît (art thérapeute) ; Néfissa Bénouniche (conteuse) ; Fabienne Berger (danseuse, chorégraphe) ; Marco Berrettini (chorégraphe) ; Éliane Beytrison (plasticienne) ; Jean-Philippe Bolle (peintre, dessinateur) ; Alain Bottarelli (distributeur cinéma) ; Jean-Luc Bideau (comédien) ; William Blank (compositeur, chef d'orchestre) ; Wolfgang Bortlik (écrivain) ; Pascal Bourquin (peintre) ; Maya Bösch (metteuse en scène) ; Giorgio Brasey (comédien, metteur en scène) ; Michel Bühler (chanteur, écrivain) ; Antonio Buil Pueyo (comédien) ; Ozan Çagdas (musicien, chanteur, saz) ; Mat Callahan (musicien, producteur) ; Fiamma Camesi (comédienne, metteuse en scène) ; Nicolas Cantillon (danseur, chorégraphe) ; Nicolas Carrel (poète)

sonore); Isabelle Chladek (comédienne); Frédéric Choffat (cinéaste); Paed Conca (musicien, compositeur); Martine Corbat (comédienne); Catherine Corthésy (plasticienne); Michèle Courvoisier (pianiste); Roger Cuneo (écrivain, chanteur, comédien); Sami Daher (conteur); Claude Darbellay (baryton basse); Tareq Daoud (réalisateur); Anne Delahaye (danseuse, chorégraphe); Amina Djahnine (cinéaste); Alois Dubach (sculpteur); Valentine Dubois (créatrice de bijoux); Jean-Jacques Dünki (pianiste, compositeur); Yan Duyvendak (performeur); Christine Ferrier (communication culturelle); Heike Fiedler (auteure, poétesse, performeuse); Foofwa d'Imobilité (danseur-chorégraphe); Deirdre Foster (comédienne, conteuse); Maoro Frascotti (peintre, bédéiste); Céline Froidevaux (plasticienne); Hubert Froidevaux (Plonk & Replonk, éditeur); Jacques Froidevaux (Plonk & Replonk, éditeur); Massimo Furlan (performeur); Jorge Gajardo Muñoz (historien); Jacques Gardel (metteur en scène); André Gazut (réalisateur); Julie Gilbert (dramaturge, scénariste); Oskar Gómez Mata (metteur en scène, comédien); Claude Goretta (cinéaste); Karine Guignard, La Gale (rappeuse); Jean Grädel (metteur en scène); Pascal Gravat (chorégraphe, danseur); Sébastien Grosset (auteur, dramaturge); Christine Guye (pianiste); François Guye (violoncelliste); Anne-Marie Haller (réalisatrice); Wenzel A. Haller (directeur artistique); Nadia Hammadi (créatrice de bijoux); Redouane Haribe (musicien, oud); Yann Hynek (peintre); Robert Indermaur (sculpteur); Anina Jendreyko (comédienne); Jopo (saxophoniste); Nathan Jucker (graphiste, vidéaste); Huguette Junod (écrivaine); Heidi Kipfer (comédienne); Yaëlle Kneubühler (créatrice de bijoux); Oliver Krähenbühl (artiste plasticien); Daniel Künzi (cinéaste); Thomas Laubacher (comédien); Pierre Lautomne (chanteur); Béatrice Leresche (conteuse); Frédérique Leresche (comédienne); Nicolas Leresche (comédien, chorégraphe); Logovarda (peintre); Juan José Lozano (réalisateur); Yann Marussich (performeur); Janine Massard (écrivaine); Jean Mayerat (photographe); Fernand Melgar (réalisateur); Yann Mercanton (comédien, metteur en scène); Michèle Millner (chanteuse, comédienne); Patrick Mohr (metteur en scène, comédien); Muchach (rappeur); Thaddeus Nsumpi (chanteur, compositeur); Guido Nussbaum (peintre); Martine Paschoud (metteuse en scène, comédienne); Maria Pérez (comédienne); Daniel Perrin (compositeur); Michaël Perruchoud (écrivain); Dany Petermann (peintre); Yves Pinguely (comédien, metteur en scène); Stefania Pinnelli (comédienne); Ingeborg Poffet (chanteuse, accordéoniste); POL (musicien électronique); Isabelle Pralong (scénariste-dessinatrice); Arthur de Pury (curateur); Francis Reusser (cinéaste); Claire de Ribaupierre (dramaturge); La Ribot (chorégraphe); François Rochaix (metteur en scène); Coralía Rodríguez (conteuse); Edurne Rodríguez (plasticienne); Annette Rommel (gestionnaire culturelle); Rafik Ben Salah (écrivain); Boubacar Samb (comédien); Suzan Samanci (écrivaine); Samir (cinéaste); Christoph Schaub (cinéaste); Lucas Schlaepfer (sculpteur); Karim Slama (humoriste); Alain Tanner (cinéaste); Tenko (peintre, illustrateur); Udo Theiss (illustrateur, bédéiste); Anne-Dominique Thiébaud (créatrice de bijoux); José Tippenhauer, Geos (rappeur); Tom Tirabosco (illustrateur, bédéiste); Teslim Töre (écrivain); David Valère (comédien); Roberto Ventrella (designer); Jacqueline Veuve (réalisatrice); Grégoire Vuilleumier, Greis (rappeur); Nicolas Wadimoff (réalisateur); Dominique Ziegler (auteur, metteur en scène); Vanessa Zurini (comédienne)

Vous souhaitez adhérer à cette déclaration ?

<http://www.bds-info.ch/fr/campagnes/declaration-des-artistes-en-suisse>

Le BDS a besoin de moyens pour continuer son action : CCP 40-307393-0, BDS CH, 4002 Bâle